

12.03.2019 - 09:52 Uhr

Redevance hydraulique: la décision du Conseil national nuit à la force hydraulique

Aarau (ots) -

Le Conseil national s'est prononcé aujourd'hui contre une baisse du plafond de la redevance hydraulique. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) regrette cette décision, qui entraînera une nouvelle perte de compétitivité pour l'hydraulique suisse, principal pilier de la Stratégie énergétique 2050.

La redevance hydraulique, qui existe depuis plus de 100 ans, a été multipliée par dix au cours de cette période et représente aujourd'hui près d'un quart des coûts de revient moyens de l'hydraulique. Rien que ces dix dernières années, elle a connu une hausse de près de 40% - tandis que les prix de l'électricité ont chuté de presque 60%. Aujourd'hui, le Conseil national a rejeté la proposition de soulager notre principale source d'énergie renouvelable et indigène, mesure pourtant nécessaire d'urgence. Cela n'a rien à voir avec un environnement propice aux investissements.

En ce qui concerne la charge fiscale pesant sur l'hydraulique, la Suisse mène seule la course à l'échelle internationale. Cette charge représente pour l'hydraulique un net désavantage concurrentiel, par exemple, paradoxalement, par rapport à la production de courant fossile, et entrave les investissements dans la production renouvelable indigène. La pérennité de l'hydraulique est ainsi menacée. «S'accrocher à une redevance hydraulique élevée, c'est sous-estimer l'importance centrale de l'hydraulique pour la Suisse», souligne Michael Frank, Directeur de l'Association des entreprises électriques suisses AES. «La redevance hydraulique telle que nous la connaissons actuellement porte atteinte au pilier principal de la sécurité d'approvisionnement et de la Stratégie énergétique 2050.»

L'AES continuera de défendre une réglementation de la redevance hydraulique adaptée à notre époque. Celle-ci doit être introduite dans le cadre de la révision de la LApEl et de la future conception du marché, en même temps que d'autres mesures encourageant une production nationale adaptée et compétitive. En effet, garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme n'est possible qu'avec une hydraulique forte.

Association des entreprises électriques suisses (AES)

L'AES est l'association faîtière de la branche pour le secteur suisse de l'électricité. Ses membres produisent, transportent, distribuent ou négocient du courant. L'AES défend un approvisionnement en électricité sûr, compétitif et durable en Suisse. Elle emploie une quarantaine de collaborateurs et représente plus de 400 membres de la branche et membres associés, qui regroupent quelque 22000 employés assurant plus de 90% de l'approvisionnement en électricité suisse.

Contact:

Renseignements:

Céline Reymond, Porte-parole

Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23

celine.reymond@electricite.ch